

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du Mercredi 06 septembre 2017 à 20 heures 00

L'An deux mille dix-sept, le six septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Etaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER - M. LEFEVRE - M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. FAUQUEMBERGUE – Mme PATTE – M. MOUFLIER - Mme DERUERE - Mme BOURGIS – M. GARY - Mme BOUCHER – M. BRUNEL - M. PETITNIOT – Mme CORDIER.

Absent : – M. DUBOIS - Mme VIOLIER – M. LOBBE.

Représentés : M. DUBOIS par pouvoir à M. JULIEN
Mme VIOLIER par pouvoir à Mme LANCO
M. LOBBE par pouvoir à M. BRUNEL.

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Marie-Thérèse GROGNET a été élue secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mercredi 21 juin 2017

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

3. Prise en charge d'une indemnité de sinistre

Le Conseil Municipal accepte l'indemnisation d'un montant de 4 667,90 € versée par SMACL Assurances, Assureur communal, au titre de l'indemnité immédiate attribuée suite aux dégâts constatés sur plusieurs bâtiments communaux après la tempête du 12 janvier 2017.

4. Fournitures scolaires et frais de piscine des élèves d'ANNOIS – Année scolaire 2016/2017

Le Conseil Municipal sollicite auprès de la commune d'ANNOIS d'une part le règlement d'une somme de 852,21 € pour le remboursement des frais de fournitures scolaires des 17 élèves d'ANNOIS ayant fréquenté l'école primaire de FLAVY-LE-MARTEL au cours de l'année scolaire 2016/2017, d'autre part le règlement d'une somme de 223,52 € au titre des frais de piscine (entrées et participation au coût du transport en bus).

5. Budget 2017 : décisions modificatives de crédits

Des recettes supérieures aux sommes inscrites au budget primitif 2017 ayant été encaissées sur les chapitres 73 « Impôts et taxes » et 74 « Dotations et participations », le Conseil Municipal adopte la décision modificative budgétaire ci-après détaillée :

1) Section de Fonctionnement

RECETTES

* Article 73223 « Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales » = + 30 000,00 €

* Article 74121 « Dotation de Solidarité Rurale » = + 18 000,00 €

* Article 74127 « Dotation Nationale de péréquation » = + 7 000,00 €

Total + 55 000,00 €

DEPENSES

* Article 023 « Virement à la Section d'Investissement = + 55 000,00 €

ce qui porte le total des dépenses et recettes de la Section de Fonctionnement à 1 369 365,00 €

1) Section d'Investissement

RECETTES

* Article 021 « Virement de la Section de Fonctionnement » = + 55 000,00 €

DEPENSES

* Article 2116-348 « Reprise des concessions en état d'abandon au cimetière » = + 30 000,00 €

* Article 21316-349 « Construction d'un ossuaire » = + 1 500,00 €

* Article 2138-357 « Garage Services Techniques » = + 5 000,00 €

* Article 2158-359 « Création réserve incendie Ruelle Tortue » = + 1 200,00 €

* Article 2315-367 « Travaux de busage de fossé Rue de LA FERRE » = + 17 300,00 €

Total + 55 000,00 €

ce qui porte le total des dépenses et recettes de la Section d'Investissement à 1 157 160,00 €

6. Approbation des statuts de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

Le Conseil Municipal approuve à la majorité (4 abstentions Elus de la Liste Citoyenne pour l'Avenir de FLAVY), le projet de statuts de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois tels qu'adoptés par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 20 juin 2017.

7. Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

*** Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Le Conseil Municipal, vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois dressé le 27 juin 2017 et transmis à

la Commune, approuve à l'unanimité le rapport de la CLECT relatif à l'évaluation des charges en matière de contingent au titre de la compétence « Incendie et Secours ».

*** Approbation du montant définitif de l'attribution de compensation versée aux communes membres de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois**

Le Conseil Municipal,

- vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois dressé le 27 juin 2017 ;

- vu la délibération du Conseil Communautaire approuvant le montant des attributions de compensation ;

décide à l'unanimité d'accepter le montant de l'attribution de compensation de la commune de FLAVY-LE-MARTEL fixée à 56 784 €.

Informations diverses

1) Marchés A Procédure Adaptée

Travaux de réhabilitation et d'extension de la Salle Polyvalente du rez-de-chaussée (2^{ème} phase) – Construction d'un nouveau préau

Madame le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises en matière de marchés publics concernant l'affaire rappelée en objet :

*** Lot N°1 « Terrassement – Démolitions – Gros-oeuvre - Canalisations »**

S.A HAUTION, rue Lionel LEFEVRE
02760 – FRANCILLY-SELENCY
48 790,00 € H.T soit 58 548,00 € T.T.C

*** Lot N°2 « Charpente Métallique – Couverture bac acier**

Constructions Métalliques DAUSSY
386 Avenue des Fusillés, 59450 SIN-LE-NOBLE
29 460,00 € H.T soit 35 352,00 € T.T.C

*** Lot N°3 « Menuiseries Aluminium »**

SARL PETITNIOT Frères, 107 Rue André BRULE
02520 – FLAVY-LE-MARTEL
38 674,00 € H.T soit 46 408,80 € T.T.C

*** Lot N°4 « Plâtrerie – Isolation »**

S.A HAUTION, rue Lionel LEFEVRE
02760 – FRANCILLY-SELENCY
20 000,00 € H.T soit 24 000,00 € T.T.C

*** Lot N°5 « Menuiseries intérieures bois »**

SARL PETITNIOT Frères, 107 Rue André BRULE
02520 – FLAVY-LE-MARTEL
20 581,00 € H.T soit 24 697,20 € T.T.C

*** Lot N°6 « Plomberie - Chauffage »**

SARL BOUTROY-CHARALAMBOUS
Rue de la Gare – 02800 VERSIGNY
10 493,00 € H.T soit 12 591,60 € T.T.C

*** Lot N°7 « Electricité »**

J.D Electricité, 13 Rue de REGNY – 02240 SISSY
17 400,00 € H.T soit 20 880,00 € T.T.C

*** Lot N°8 « Carrelage - Faïence »**

SARL RC 2 B, 33 Rue de la Barre, 02300 ABBECOURT
11 896,00 € H.T soit 14 275,20 € T.T.C

*** Lot N°9 « Peinture »**

SARL E.G.E.P.P 106 Chemin d’HARLY - 02100 SAINT-QUENTIN
13 406,00 € H.T soit 16 087,20 € T.T.C

2) Travaux

* La réserve incendie Ruelle Tortue est désormais opérationnelle (travaux réceptionnés) ;

* Les travaux concernant la réhabilitation et l’extension de la Salle Polyvalente du rez-de-chaussée (2^{ème} phase) ont débuté le 17 juillet 2017 :

- le nouveau préau est terminé (manque enduit sur le mur) ;
- l’accès au nouveau local « Toilettes » a été réalisé ;
- pose des fenêtres et du carrelage en instance de réalisation dans la Salle du rez-de-chaussée.

* Programme des travaux envisagés à court terme

- Rue des Juifs: Le Bureau d’Etudes a été retenu ; une réunion de concertation doit être programmée avec les gestionnaires des réseaux d’eau et d’assainissement avant enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

- Logement communal n° 7 Rue du Petit Détroit

Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises pour le remplacement des huisseries.

- Immeuble n° 32 Rue de la Gare

Le maître d’œuvre a présenté un plan pour les travaux de rénovation de cet immeuble communal ; la Commission Municipale « Bâtiments communaux » sera prochainement réunie pour examiner ce document.

- Cimetière: Après dévolution du marché à l’entreprise retenue, les travaux commenceront prochainement par la construction d’un nouvel ossuaire sur l’emplacement d’une concession ayant fait l’objet d’un constat d’abandon.

* Projets

- La Commission « Voirie » aura à statuer prochainement sur le choix des travaux à présenter au titre du programme Fonds Départemental de Solidarité 2018 (Rue Maurice MOREAU ou Rue CHURCHILL).
- Exécution des travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente de l'étage (3^{ème} phase) ;
- Installation de caméras de vidéo-surveillance à plusieurs endroits de la commune.

3) Fonctionnement de « La Poste »

Une réunion a eu lieu le 25 juillet dernier en Mairie avec plusieurs responsables du Groupe « LA POSTE ».

Une adaptation des horaires d'ouverture du Bureau de FLAVY est prévue à compter du 2 janvier 2018 (fermeture du Bureau les mercredi et vendredi après-midi).

Cette information suscite une réaction de défiance de plusieurs élus, notamment de M. BRUNEL, qui craignent à terme une fermeture du Bureau de Poste de FLAVY.

Une demande de réaménagement des nouveaux horaires prévus sera effectuée auprès du directeur de secteur.

4) Questions scolaires

- Mme WARET Anne a été nommée directrice de l'Ecole Primaire en remplacement de M. LENGLET qui a fait valoir ses droits à la retraite ;
- 195 élèves ont été accueillis à la rentrée scolaire (contre 214 l'an dernier) et répartis sur 8 classes, avec une majorité de classes à 1 seul niveau, sauf les classes de Maternelle ;
- la rentrée 2017 a vu le retour à la semaine de 4 jours, suivant le désir exprimé par une large majorité de parents et d'enseignants ;
- l'accueil des élèves sera effectué suivant les horaires ci-après :

Ecole PARADIS

Matinée : 9h00 – 12h00

Après-midi : 14h00 – 17h00

Ecole du CENTRE

Matinée : 8h50 – 11h50

Après-midi : 13h50 – 16h50

- les conditions d'accueil aux services périscolaires (garderie et cantine) restent inchangés ; toutefois en fonction de l'avancement des travaux le service de cantine pourrait être organisé à la Salle du rez-de-chaussée en janvier prochain.

- le transfert de la compétence « Transports Scolaires » à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois n'aura pas d'incidence financière vis à vis des familles (gratuité des transports maintenue) ;

- M. PEREZ Jean-Charles a été nommé Principal du Collège Jacques PREVERT à la rentrée scolaire 2017.

5) Contrats Aidés

Suite à l'abandon des Nouvelles Activités Périscolaires et au retour à la semaine de 4 jours, il a été décidé de ne pas solliciter le renouvellement de 2 contrats « Emploi Avenir » arrivant à échéance.

Concernant le recrutement et le renouvellement des C.A.E / C.U.I, Pôle Emploi, en application des directives gouvernementales, refuse l'établissement de toute convention.

Ces diminutions d'effectifs de personnel en Contrat Aidé auront pour conséquence immédiate une réduction des heures de soutien au personnel enseignant dans les classes de Maternelle.

6) Suggestion

Pourrait-on envisager, comme le font certaines communes environnantes, de récompenser les élèves ayant obtenu un examen à l'issue de l'année scolaire ?

7) Personnel communal

M. Hervé ABRAHAM, Secrétaire de Mairie, a demandé à faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2018.

Son remplacement sera assuré par Mme WILMART-GAUGUE Karine, Adjoint Administratif Principal exerçant actuellement dans les communes de JUSSY et RENANSART.

Questions d'initiative

Questions écrites des élus de la « Liste Citoyenne pour l'Avenir de FLAVY »

1) Suite à l'annonce gouvernementale mettant un terme au financement de certains contrats aidés, peut-on savoir s'il y a des conséquences sur le fonctionnement de la collectivité à ce jour ou ultérieurement et si des agents sont concernés à court ou moyen terme ?

2) Point sur la rentrée scolaire = informations sur les changements, la nouvelle organisation, etc...

3) Transports scolaires – Financement : suite au transfert de compétences à la Région qui a délégué aux communautés d'agglomération, pouvons-nous disposer d'informations précises sur les conséquences pour les familles et éventuellement les collectivités ?

→ des réponses à ces questions ont été données dans les informations précédemment annoncées.

- **Mme GROGNET Marie-Thérèse** : Se félicite du succès rencontré par l'édition 2017 du Concours des Maisons Fleuries (28 inscriptions) ;
- **Mme BOUCHER Stéphanie** : Adresse ses remerciements à M. VAN ISACKER pour les semis de fleurs dans une parcelle de terrain en jachère à l'angle de la Rue de la Croisette et de la Ruelle du Temple ;
- **Mme Marie-Claude PATTE** : Signale que la voie communale dite Chemin du Pavillon a été souillée par des boues de station d'épuration transportées dans des remorques agricoles et demande que des dispositions soient prises pour éviter tout accident de circulation ;
- Demande s'il est possible d'envisager que la benne à végétaux déposée au stade municipal par les services techniques de la Communauté d'Agglomération soit mise à disposition le week-end → réponse négative ;

- **Mme CORDIER Emeline** : - Témoigne de la satisfaction des enfants accueillis à la garderie depuis la rentrée scolaire 2017 suite au transfert provisoire de ce service dans une classe de l'Ecole du Centre en raison des travaux de réhabilitation de la Salle Polyvalente ;
- **M. MOUFLIER Alain** : Remercie la Commune, au Nom de l'Association de Pêche « LA PERCHE », pour la mise à disposition des blocs de béton « anti-attentats » dans le cadre de l'organisation du Championnat du monde de pêche à la ligne des 29 et 30 juillet derniers à ST-QUENTIN et à JUSSY ;
- **M. FAUQUEMBERGUE Jean-François** : - Signale que le prochain bulletin municipal est en cours de préparation (articles à lui faire parvenir impérativement avant le mardi 12 septembre) ;
- Indique, en qualité de Trésorier de l'A.A.C, que le programme des manifestations de la fête communale des 23 et 24 septembre 2017 sera distribué dans chaque boîte aux lettres et qu'il a reçu 15 réponses positives pour les annonces publicitaires insérées dans ce programme ;
- Détaille les manifestations prévues au cours du week-end de la fête communale en invitant les membres du Conseil Municipal à assister aux différentes animations ;
- **M. VAN ISACKER Eric** : - Indique que l'inauguration de la nouvelle station d'épuration aura lieu à JUSSY le Samedi 7 octobre prochain à 10h30.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 20 septembre 2017

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Marie-Thérèse GROGNET

Danielle LANCO